

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;

VU l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;

VU l'arrêté du 26 juin 2024 accordant à l'Université de Bourgogne le droit de délivrer des diplômes nationaux ;

VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes ;

VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2024 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **Master 1 mention BAG (Biologie Agrosociétés)** pour les Parcours :

- **AMAQ (Aliments, microbiologie, assurance qualité)**
- **A3DD (Alimentation, agro-alimentaire et développement durable)**
- **B2IPME (Biotechnologie, biologie des interactions plantes-microorganismes et agro-environnement)**
- **MB (Microbiologie et biotechnologies)**
- **PFAA (Procédés fermentaires en agro-alimentaire)**

est ainsi constitué pour le 1^{er} semestre 2024-2025 :

Présidents: Nathalie LEBORGNE-CASTEL ou Charles THOMAS, responsables du M1 BAG

Membres :

Dominic BATT

Patricia GERBEAU-PISSOT

Pierre LAPAQUETTE

Benoît POINSSOT

Mickaël RIALLAND

Aurélien RIEU

Daniel WIPF

Le jury du **Master 1 mention BAG (Biologie Agrosociétés) pour les Parcours AMAQ, A3DD, B2IPME, MB et PFAA**

est ainsi constitué pour le 2^{ème} Semestre 2024-2025 :

Présidents: Nathalie LEBORGNE-CASTEL ou Charles THOMAS, responsables du M1 BAG

Membres :

Ali ASSIFAOU

Dominic BATT

Karim BOUHIDEL
Frédérique DATICHE
Stéphanie DESROCHE-WEIDMANN
Patricia GERBEAU-PISSOT
Julia MOCQUARD
Dirk REDECKER
Mickaël RIALLAND
Daniel WIPF

Le jury du **Master 1 mention BAG (Biologie Agrosociétés) pour les Parcours AMAQ, A3DD, B2IPME, MB et PFAA**

est ainsi constitué pour la session de rattrapage 2024-2025 :

Présidents: Nathalie LEBORGNE-CASTEL ou Charles THOMAS, responsables du M1 BAG

Membres :

Pierre LAPAQUETTE
Mickaël RIALLAND
Aurélie RIEU
Daniel WIPF

Article 2 :

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement et sur le site internet de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement

Fait à DIJON, le 05/11/2024

Le Directeur de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement


Bruno FAIVRE